

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2017

Au Gymnase de Rioz 19 heures 30

Présents :

Arnaud LEDEVEDEC
Frankie SAILLARD
Jean Pascal COUDRY
Delphine DESSET
Frédéric BOUTHEMY

Franck WEINACHTER
Catherine SURDEZ
Vanina BEVALOT

Excusé :

Jérémy BURGÉREY

Ordre du Jour :

- Election du bureau suite au renouvellement du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale,
- Définition des missions dévolues au CA et désignation des animateurs en charge,
- Calendrier des manifestations sportives à envisager,
- Questions diverses :
- Pouvoirs en vue des formalités.

1- Election du bureau suite au renouvellement du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale :

L'assemblée Générale du 23 juin 2017 :

- A donné acte à Lionel JEANDEY, Frédéric GUIBOURG, Régis LOUISON et Jérôme CARRY de leur démission.
- A reconduit pour la durée de leur mandat restant à courir (1 an) les membres du Conseil d'Administration en place, savoir : Arnaud LEDEVEDEC, Franckie SAILLARD, Catherine SURDEZ, Jérémy BURGÉREY et Vanina BEVALOT.
- A élu Frédéric BOUTHEMY, Jean Pascal COUDRY, Delphine DESSET et Frank WEINACHTER pour une durée de 2 ans.

Le Conseil d'Administration ainsi composé, peut donc procéder à l'élection de son bureau. Il est donc passé au vote dont il résulte que :

- Arnaud LEDEVEDEC est élu Président,
- Jean Pascal COUDRY est élu Vice-Président,
- Catherine SURDEZ est élue Trésorière,
- Frédéric BOUTHEMY est élu Trésorier suppléant

- Vanina BEVALOT est élue Secrétaire
- Franck WEINACHTER est élu Secrétaire suppléant.

Entériné à l'unanimité.

2- Définition des missions dévolues au CA et désignation des animateurs en charge :

Le Conseil d'Administration fait le constat de différentes démarches et actions nécessaires au bon fonctionnement de l'association et pour lesquels il serait opportun de désigner des membres référents :

Les démarches, interventions et volontaires ont été listées comme suit :

- a) Administration du site internet « RIOZBAD » (Franck WEINACHTER)
- b) Gestion des inscriptions (paiement de la cotisation, licences, ...) (Arnaud LEDEVEDEC)
- c) Relation avec les interlocuteurs locaux (CCPR, Mairie : dossiers de subvention, réservation des gymnases pour les créneaux réguliers, manifestations...) (Frankie SAILLARD)
- d) Organisation et déroulement des interclubs, championnats adultes (Jean-Pascal COUDRY)
- e) Entraînement des jeunes, compétitions, tournois (Catherine SURDEZ)
- f) Moments festifs (Frédéric BOUTHEMY)
- g) Entraînement des adultes. (Vanina BEVALOT)

Les membres du CA se sont positionnés en tant que référents, étant rappelé qu'ils restent « animateurs » et non seuls responsables ou en charge.

Décision prise à l'unanimité.

3- Calendrier des manifestations sportives à envisager :

Le CA est d'accord pour réorganiser les manifestations suivantes, sous réserve de la disponibilité du gymnase de VORAY et de la présence de personnes ayant les formations requises pour l'organisation (arbitres, soc, ...)

Rioz'tomnales :

Date proposée : les 21 et 22 octobre 2017

TZJ/TRJ:

Dates proposées : 16 et 17 décembre 2017, 20 et 21 janvier ou 10 et 11 mars 2018

Décision prise à l'unanimité.

4- Questions diverses :

- Dernier entrainement de la saison pour les enfants : un goûter est proposé avec la participation des parents qui seront invités à apporter un gâteau, une boisson...
- Pour les compétiteurs enfants : la question se pose d'un entrainement à VORAY le jeudi soir si le créneau reste disponible. Il faudra trouver des entraineurs enfants.

Le débat s'ouvre sur le lieu et la possibilité pour les enfants d'être présents à VORAY au lieu de RIOZ...

Il est décidé d'organiser un sondage visant à connaitre :

- le nombre de compétiteurs enfants,
- la position des parents sur un entrainement à VORAY le jeudi soir.

Décisions prises à l'unanimité.

5- Pouvoirs en vue des formalités

Tous pouvoirs sont confiés au porteur d'un original de ce procès-verbal à l'effet de réaliser toutes formalités requises par la loi.

Décision prise à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par :

LE PRESIDENT

A. Le DEUJ-DEC


LA SECRETAIRE

